

CONSEILS DE VOYAGE: CORONAVIRUS (COVID-19)

ORIENTATIONS POUR VOYAGER ET VIVRE À L'EXTÉRIEUR À LA SUITE DE L'ÉVOLUTION DU CORONAVIRUS (COVID-19).

CONSEILS DE VOYAGE À L'ÉTRANGER ET DU COMMONWEALTH (FCO)

Les conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth sont constamment révisés, de sorte qu'ils reflètent notre dernière évaluation des risques pour les Britanniques.

En réponse aux mesures contre les coronavirus , nous déconseillons tous les voyages, sauf essentiels, dans certains pays, villes et régions.

Vous devez vérifier les conseils de voyage du pays dans lequel vous vous rendez. Une fois que nous sommes conscients d'un incident qui pourrait affecter de manière significative les Britanniques voyageant ou vivant dans la région, nous le mettons à jour le plus rapidement possible.

Nous pouvons mettre à jour nos conseils de voyage plusieurs fois par jour dans une crise en développement.

Visitez <https://www.gov.uk/foreign-travel-advice> ou cliquez ici pour en savoir plus sur le fonctionnement de nos conseils de voyage.

AVANT QUE TU PARTES

PREPAREZ-VOUS POUR VOTRE VOYAGE

Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes prêt à voyager.

Vous devriez:

- Consultez les conseils aux voyageurs et inscrivez-vous pour recevoir des alertes par e-mail pour votre destination
- Assurez-vous d'avoir une assurance voyage appropriée si vous avez des préoccupations concernant le coronavirus , contactez votre fournisseur d'assurance voyage pour vérifier ce qui sera couvert si vous tombez malade ou si les autorités locales vous obligent à vous isoler ou à mettre en quarantaine pendant votre voyage.
- Vérifiez auprès de votre compagnie aérienne, voyageur, compagnie de croisière ou autre fournisseur de services de transport et d'hébergement pour tout changement lié au coronavirus
- Planifiez à l'avance toute perturbation potentielle de votre voyage

Si vous êtes plus âgé ou si vous avez des problèmes de santé préexistants (tels que l'asthme, le diabète, les maladies cardiaques), vous êtes plus susceptible de devenir gravement malade si vous attrapez le virus. Demandez-vous si le voyage en ce moment est le bon choix pour vous.

Visitez <https://www.nhs.uk/conditions/coronavirus-covid-19/> pour vérifier les directives du NHS avant de voyager.

OBTENEZ UNE ASSURANCE VOYAGE

Assurez-vous d'avoir une assurance appropriée pour vos voyages à l'étranger et achetez-la dès que vous réservez vos vacances. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes couvert.

Visitez <https://www.gov.uk/guidance/foreign-travel-insurance> pour lire nos conseils sur l'achat d'une assurance.

Nous déconseillons de voyager dans un pays particulier lorsque les risques pour les ressortissants britanniques sont trop élevés. Vous devriez vérifier le détail de votre assurance voyage pour voir ce qu'elle couvre et contacter votre assureur si vous avez des questions.

Si vous voyagez avec votre famille et que vous avez des projets de voyage avant ou pendant les vacances de Pâques, assurez-vous d'avoir une assurance voyage appropriée. Une police familiale ou de groupe peut convenir.

L'Association of British Insurers (ABI) a publié des informations sur les implications du coronavirus pour l'assurance voyage .

Contactez votre assurance voyage si vous avez d'autres questions sur votre couverture ou si vous souhaitez être rassuré.

RESTRICTIONS D'ENTRÉE

De nombreux pays et territoires ont introduit des mesures de contrôle (contrôles de la température et questions de santé / voyages) et des restrictions d'entrée aux postes frontaliers et aux plaques tournantes du transport.

Si vous avez récemment séjourné dans un pays touché par le virus, vous devrez peut-être être mis en quarantaine, ou vous ne serez peut-être pas autorisé à entrer ou à traverser un pays tiers.

Consultez les pages de conseils de voyage pour tous les pays que vous prévoyez de visiter ou de transiter.

Pour plus d'informations sur les conditions d'entrée, contactez les autorités d'immigration locales ou l'ambassade, le haut-commissariat ou le consulat du pays dans lequel vous vous rendez.

VOYAGE EN AVION

Alors que les gouvernements et les autorités locales prennent des mesures pour contrôler la propagation du virus, certaines compagnies aériennes modifient leurs horaires ou suspendent les vols pour certaines destinations.

Si vous devez vous rendre dans une zone affectée par le coronavirus , restez à jour avec les dernières informations de votre agence de voyage ou de votre compagnie aérienne.

CROISIÈRES INTERNATIONALES

- Si vous prévoyez de partir en croisière, sachez qu'une épidémie de COVID-19 à bord est possible, et votre voyage peut être interrompu.
- Si vous avez 70 ans et plus, ou si vous avez des problèmes de santé sous-jacents, nous vous déconseillons pour le moment de voyager en bateau de croisière.

Visitez <https://www.gov.uk/guidance/cruise-ship-travel> pour en savoir plus dans notre guide de voyage sur les bateaux de croisière.

La Cruise Line International Association (CLIA) a adopté une politique de santé améliorée pour les membres que toutes les compagnies de croisière membres de l'océan CLIA doivent suivre. Il comprend des conseils sur les personnes qui devraient être autorisées à monter à bord des navires de croisière. Si vous devez voyager sur une croisière internationale, contactez votre agence de voyage pour les dernières informations.

VOYAGES INTERNATIONAUX D'ÉDUCATION

Si vous travaillez dans un milieu éducatif et que vous planifiez un voyage, lisez le Department for Education Guidance que reflètent les conseils de voyage du FCO.

Le gouvernement déconseille tous les voyages d'études à l'étranger pour les enfants de moins de 18 ans jusqu'à nouvel ordre.

QUAND VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER

SI LES CONSEILS DE VOYAGE CHANGENT PENDANT QUE VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER

Si nous modifions les conseils de voyage FCO, nous vous conseillons généralement de suivre les conseils des autorités locales. Votre sûreté et votre sécurité sont de la responsabilité de l'autorité locale où vous vous trouvez.

Si vous êtes à l'étranger lorsque nos conseils de voyage changent, contactez votre compagnie aérienne ou votre agence de voyages et votre assureur dès que possible.

Vous devriez également continuer à consulter nos conseils de voyage. Si nous conseillons aux gens de quitter un pays, nous le dirons. Nous n'organisons le départ assisté que dans des circonstances exceptionnelles.

QUARANTAINE PENDANT QUE VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER

Si l'autorité locale où vous vous trouvez propose de vous mettre en quarantaine pour votre propre protection, vous devez suivre leurs conseils. Lorsque vous êtes à l'étranger, votre sûreté et votre sécurité sont de leur responsabilité.

Si vous soupçonnez des cas de coronavirus où vous vous trouvez, vous devrez peut-être rester dans votre chambre d'hôtel ou votre hébergement pendant 14 jours, déménager dans des installations de quarantaine, passer des tests pour le coronavirus et, si positif dans certains cas, être hospitalisé à l'étranger.

Vous devez également contacter votre compagnie aérienne ou votre agence de voyages et votre assureur dès que possible. Nous n'organisons le départ assisté que dans des circonstances exceptionnelles.

AIDE CONSULAIRE

Si vous avez besoin d'une assistance consulaire, vous pouvez nous contacter à tout moment en appelant l'ambassade britannique, le haut-commissariat ou le consulat le plus proche.

Visitez <https://www.gov.uk/government/publications/support-for-british-nationals-abroad-a-guide> pour en savoir plus sur le soutien consulaire que nous pouvons fournir.

DERNIERS CONSEILS DE SANTÉ

Voir les dernières directives du NHS sur les coronavirus pour la situation actuelle au Royaume-Uni et à l'étranger.

Le National Travel Health Network and Center (NaTHNaC) a également produit des conseils généraux sur la préparation des voyages à l'étranger et sur la manière dont chacun peut réduire la propagation des virus respiratoires.

Guide publié le vendredi 13 mars 2020